



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 342 000 km²

Population : 6,0 millions d'habitants

Densité : 17,5 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,3 %

Part de la population urbaine : 68,7 %

Économie

Notation de la dette souveraine (Fitch, 2023) : CCC+

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021 : 153^e/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2022) : 2,8

Taux de change effectif réel (moyenne 2018-2022, base 100 en 2010) : 99,0 (98,8 pour la CEMAC)

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

Risque de surendettement : en crise de surendettement

PIB par habitant (2022) : 2 448,0 dollars US

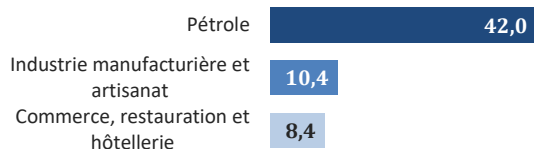
Taux de croissance (2022) : 0,4 %

Inflation (2022) : 3,0 %

PIB (2022) : 10 400 milliards XAF / 15,2 milliards de dollars US

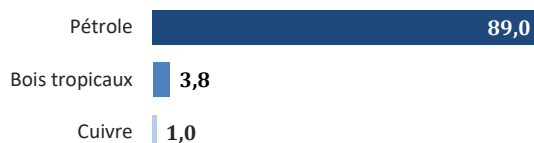
Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2018-2022)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2018-2022)



Développement humain et infrastructures



63,1 ans

Espérance de vie



39,6 %

Population sous le seuil de pauvreté



4,3 %

Mortalité infantile



48,9

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



33,3 %

Prévalence de la malnutrition dans la population totale



80,6 %

Alphabétisation des adultes



137/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



47,1 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



73,8 %

Accès à l'eau potable



49,7 %

Accès à l'électricité



96,8

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



66,9 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

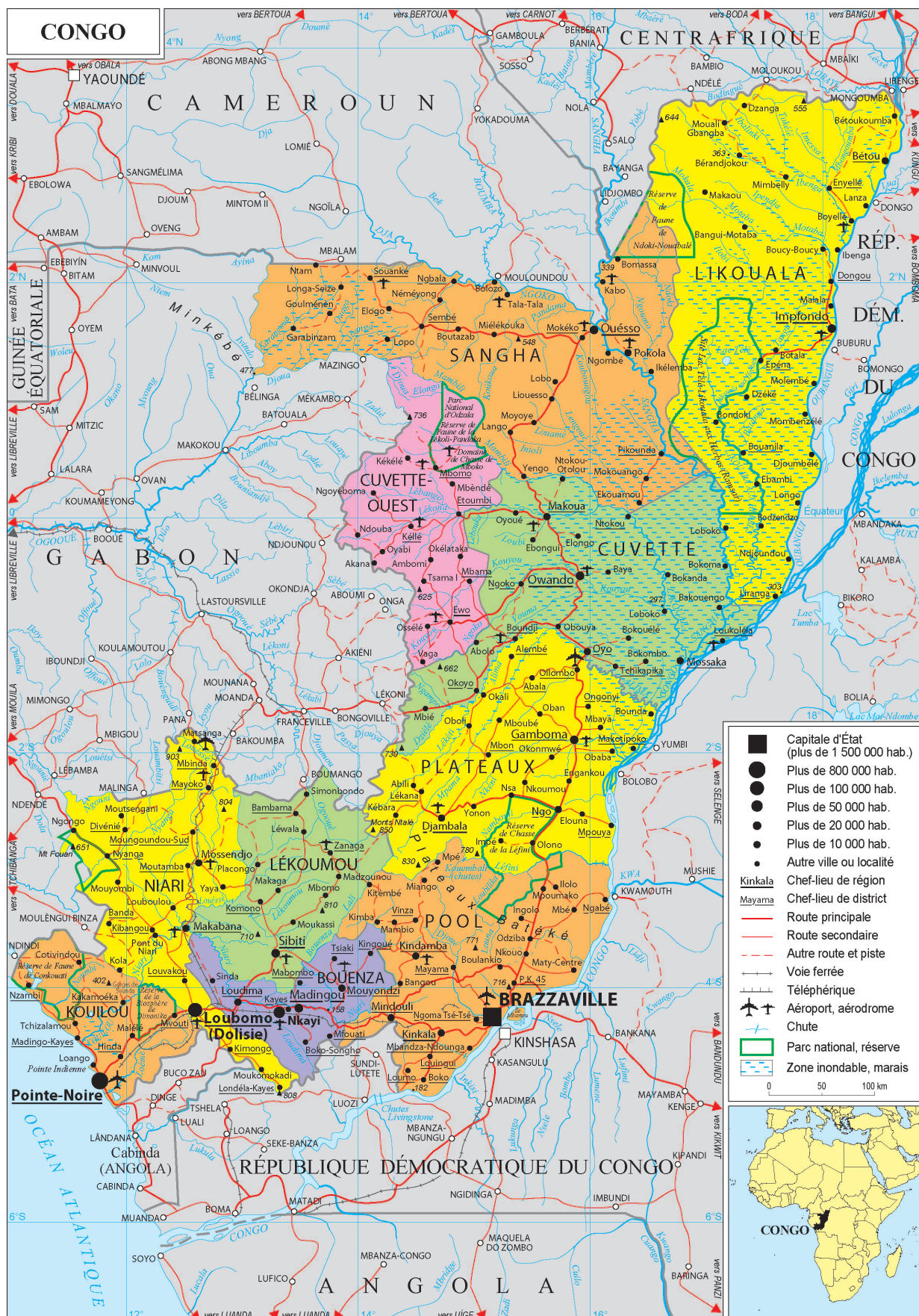
AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement](#) de la Banque de France. Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2023 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, direction des Archives (pôle géographique) © Septembre 2016

Faits saillants

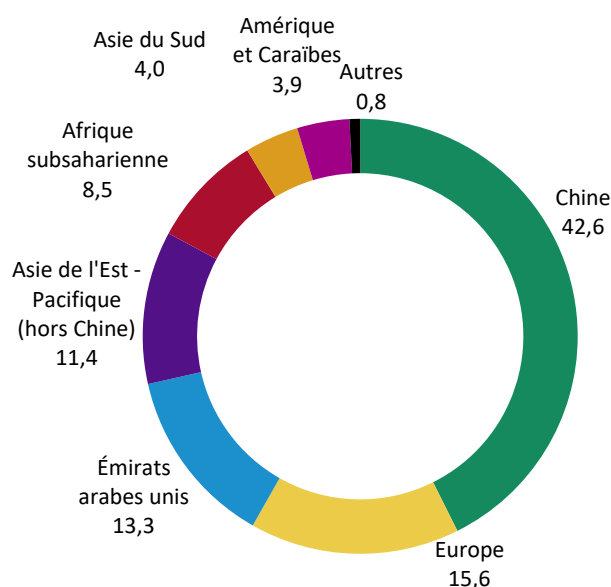
- **Après une contraction de 1,5 % en 2021, le PIB réel a légèrement rebondi en 2022 (+ 0,4 %).** Le PIB pétrolier a poursuivi sa baisse, mais en moindre proportion qu'en 2021 (– 4,4 %, après – 11,0 %), et le PIB non pétrolier a ralenti, à + 3,5 %, après + 5,7 % en 2021. Le rebond de l'activité économique est moins fort qu'anticipé par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) dans ses prévisions de juin 2022 (+ 1,7 %), et ne permet pas d'enrayer la baisse continue du PIB par habitant depuis le milieu des années 2010 (– 2,1 % en 2022).
- **La hausse mondiale des prix des matières premières a eu des effets contrastés sur l'économie du Congo.** D'une part, elle a contribué à une hausse de l'inflation (3,0 %, après 2,3 % en 2021), qui s'est toutefois avérée inférieure à celle de la CEMAC en raison de prix de l'énergie atones (– 0,4 %). D'autre part, la hausse des prix du pétrole a contribué à une forte augmentation du solde des transactions courantes (18,2 % du PIB, après 8,3 % en 2021) et du solde budgétaire primaire (9,6 % du PIB, après 3,7 % en 2021). Ainsi, la dette publique a poursuivi sa baisse (à 84,5 % du PIB, après 97,7 % en 2021 et 103,1 % en 2020). Si le Fonds monétaire international (FMI) la juge soutenable, notamment au regard des réformes engagées par le pays et des prix élevés du pétrole, il estime que le Congo reste en situation de surendettement, du fait des incertitudes sur les restructurations en cours.
- **La diversification de l'économie du Congo est primordiale pour enrayer la stagnation du niveau de vie, faire face aux conséquences du changement climatique et limiter les risques liés à la transition énergétique mondiale.** Elle pourrait s'appuyer sur les nombreuses initiatives qui entourent la préservation du bassin du fleuve Congo, susceptibles de stimuler l'emploi et de favoriser les financements bilatéraux et multilatéraux.
- **Le président sortant, Denis Sassou-Nguesso, a été réélu en mars 2021, et son parti a remporté les législatives en juillet 2022.** La prochaine élection présidentielle est prévue en 2026.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Troisième plus grande économie de la CEMAC (avec 14,5 % du PIB nominal entre 2018 et 2022), le Congo est le premier pays producteur de pétrole de la zone. Entre 2018 et 2022, le pays a produit en moyenne 15,2 millions de tonnes de pétrole brut par an, soit plus d'un tiers de la production de la zone. Sur cette période, le secteur pétrolier a représenté en moyenne 40,5 % du PIB nominal, 63,5 % des recettes budgétaires de l'État et 88,8 % des exportations en valeur. Toutefois, la production de pétrole brut a diminué de 21,4 %, passant de 16,7 millions de tonnes en 2018 à 13,2 en 2022.

L'activité économique du pays, exposée aux fluctuations du cours du pétrole, est particulièrement volatile et a stagné au cours de la dernière décennie. Entre 2010 et 2022, le PIB en volume a progressé de 1,1 % seulement. Cette faible variation masque toutefois d'importantes disparités : si le PIB pétrolier a fortement reculé (– 16,2 %), le PIB non pétrolier s'est accru

Destinations des exportations du Congo (2017-2021)
(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEP II (BACI) et calculs Banque de France.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Congo

	2020	2021	2022
Pétrole brut (en millions de tonnes)	15,4	13,8	13,2
Prix du baril de pétrole congolais (en dollars)	40,8	69,6	97,8
Prix moyen à l'export (en milliers francs CFA par tonne)	169,5	279,3	440,6
Gaz naturel (en millions de tonnes)	0,1	0,1	0,1
Prix moyen du gaz congolais (en dollars)	303,5	1 094,8	707,5
Bois tropicaux			
Production de bois (en milliers de m ³)	2 413,3	2 249,2	2 347,6
dont grumes	1 933,2	1 801,8	1 880,6
Exportations de grumes, sciages et dérivés (en milliers de m ³)	1 075,9	1 002,8	1 113,8
Prix moyen à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	144,6	181,0	176,6
Rondins d'eucalyptus (en milliers de tonnes)	0,0	0,0	0,0
Sucre de canne (en milliers de tonnes)	62,0	50,4	66,2

Sources : BEAC et administrations nationales.

de 15,2 %. En outre, alors que le PIB avait augmenté au cours de la première moitié de la décennie (+ 24,2 % entre 2010 et 2014), il s'est ensuite fortement réduit (– 18,6 % entre 2014 et 2022) dans le sillage de la baisse des prix du pétrole en 2015-2016.

Dans ce contexte, le Congo a vu son PIB par habitant se contracter au cours de la dernière décennie, et ses indicateurs de développement humain reculer. Selon la classification de la Banque mondiale, le Congo est un pays à revenu intermédiaire inférieur, dont le PIB par habitant se situe en 2022 à 3 210 dollars US constants de 2017 en parité de pouvoir d'achat (quatrième pays de la zone, devant le Tchad et la Centrafrique). La faible croissance du PIB, associée à une croissance démographique de 2,6 % par an, s'est traduite par une baisse du PIB par habitant de 25,7 % entre 2010 et 2022, selon la BEAC. Pays à développement humain intermédiaire, le pays se situait en 2021 au 153^e rang à l'indice de développement humain (IDH). Cet indice a régressé entre 2015 et 2021 (– 3,2 %), et il rejoint son niveau de 2012. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), entre 2020 et 2022, 58,8 % de la population souffrait d'insécurité alimentaire sévère, un chiffre en hausse de 16,2 points de pourcentage (pp) par rapport à la période 2014-2016.

L'inflation au Congo est l'une des plus faibles de la CEMAC. Entre 2018 et 2022, elle ressort à 2,0 %, contre 2,8 % en moyenne en CEMAC. Cette faible augmentation des prix, inférieure à celle observée en moyenne

en Afrique subsaharienne (ASS : 8,4 % selon les *Perspectives économiques mondiales* du FMI, avril 2023), s'explique notamment par la parité du franc CFA avec l'euro.

La dette publique au Congo est depuis plusieurs années particulièrement élevée, et a culminé en 2020 à 103,1 % du PIB. Le FMI estime, dans ses analyses de viabilité de la dette (AVD), que le pays est en situation de surendettement. En moyenne, entre 2018 et 2022, 59 % de cette dette était extérieure, et son service (remboursement en capital et intérêts), qui atteignait 37,6 % des recettes budgétaires, était le plus élevé de la CEMAC.

Les exportations sont peu diversifiées et l'intégration régionale est limitée. La Chine représente 42,6 % des débouchés, contre 15,6 % pour l'Europe. Les exportations à destination de l'Afrique subsaharienne ne représentent que 8,5 % du total. Selon l'Atlas de la complexité économique ¹, le secteur productif congolais est l'un des moins diversifiés au monde (au 124^e rang sur 133 économies étudiées) et la diversification de l'économie congolaise a stagné au cours des trois dernières décennies.

Le développement financier se poursuit, mais reste faible. D'après la base de données Global Findex (Banque mondiale), la part de la population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte bancaire est en augmentation et atteint 47 % en 2021, soit + 21 pp par rapport à 2017 (contre 10 % en 2011). La part de la population possédant un compte électronique progresse

¹ Cf. <https://atlas.cid.harvard.edu/countries/47>

également, à 37 % en 2021, contre seulement 6 % en 2017. Le crédit intérieur au secteur privé demeure cependant très faible et représentait 12,0 % du PIB au Congo entre 2010 et 2019, contre 43,6 % du PIB en ASS et 122,0 % dans le monde pour la même période. Les structures de prêts, essentiellement accordés à court ou moyen terme, entravent également le développement de l'activité du secteur privé.

Le secteur bancaire est constitué de dix établissements de crédit déclarants (dont BGFIBank et BSCA, Banque sino-congolaise pour l'Afrique) et de près de soixante établissements de microfinance (secteur dominé par le groupe des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit, Mucodec).

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

Après une baisse ininterrompue entre 2018 et 2021, le PIB du Congo a timidement rebondi en 2022 (+ 0,4 %).

Cette hausse s'explique principalement par une moindre baisse du PIB pétrolier (– 4,4 %, après – 11,0 % en 2021), tandis qu'après un rebond marqué en 2021 (+ 5,7 %), l'activité a ralenti dans le secteur non pétrolier (+ 3,5 %). Si le ralentissement a été plus marqué dans le secteur tertiaire (+ 2,6 %, après + 17,0 % en 2021) que dans le secteur secondaire (+ 4,4 %, après + 10,6 % en 2021), tous deux ont désormais rattrapé leur niveau d'avant-crise Covid, contrairement au secteur pétrolier. L'agriculture a quant à elle progressé à hauteur de 6,5 %, comme en 2021 : cette bonne tenue de la production agricole tient notamment au développement par les autorités de zones agricoles protégées. Par suite de cette faible hausse du PIB, le PIB par habitant s'est de nouveau contracté, de 2,1 %, soit l'une des baisses les plus marquées de la CEMAC après la Centrafrique.

En 2023, selon les prévisions de la BEAC, la croissance s'affermirait pour atteindre 2,3 %. Elle serait principalement portée par un accroissement de l'activité dans le secteur pétrolier (+ 4,7 %), grâce à une hausse des investissements. Le PIB non pétrolier poursuivrait cependant son ralentissement (+ 0,9 %). Au total, la progression attendue de l'activité économique ne permettrait pas de rebond du PIB par habitant, qui diminuerait même de 0,3 %.

Comme dans la CEMAC, l'inflation s'est accrue au Congo, mais de façon bien plus modérée que dans le reste de la zone.

Si elle a augmenté de 2,3 à 3,0 % (contre + 1,6 à + 5,6 % en CEMAC), elle est restée la plus faible de la zone. Cette faible hausse découle essentiellement de prix de l'énergie stables, et même en légère baisse (– 0,4 %), grâce à une majoration des subventions aux carburants. L'inflation alimentaire s'est quant à elle avérée nettement plus prononcée (6,2 %, après 3,7 % en 2021), en raison de la hausse mondiale des prix des matières premières. L'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) a également fortement augmenté (à 6,0 %, après 1,3 % en 2021), reflétant des pressions haussières généralisées sur les prix à la consommation. En 2023, selon la BEAC, l'inflation devrait poursuivre sa hausse, pour atteindre 3,6 %. Celle-ci relèverait essentiellement de la hausse des prix de l'énergie (3,2 %), induite par les relèvements successifs des prix des carburants : + 5 % en janvier 2023 (de 595 à 625 francs le litre d'essence, et de 475 à 500 francs le litre de gazole), et jusqu'à + 30 % attendu d'ici fin 2023. L'inflation sur les denrées alimentaires poursuivrait sa progression (à 6,9 %), du fait des délais de transmission de la hausse des prix des matières premières aux prix à la consommation. L'inflation sous-jacente diminuerait quelque peu, mais se maintiendrait à un niveau élevé (5,4 %).

Grâce à la hausse des prix des produits pétroliers, le Congo a dégagé des excédents courants plus élevés qu'en 2021 (1 889,3 milliards, soit + 173,3 %).

La hausse du solde des biens et services (+ 147,9 %, à 2 254,9 milliards) a été partiellement contrebalancée par une dégradation de la balance des revenus (déficit en hausse de 96,2 %, à 665,6 milliards) et du compte financier (déficit en hausse de 107,8 %, à 2 313,9 milliards). Dans le détail, la hausse du solde des biens et services résulte d'une hausse du solde du commerce extérieur (+ 75,6 %, à 3 782,3 milliards), due à une hausse de 46,8 % des exportations (+ 1 950,1 milliards, à 6 115,5 milliards), et en particulier du pétrole (+ 52,9 %, à 5 537,9 milliards). Les importations ont quant à elles augmenté beaucoup plus modérément, de 16,0 % (passant de 2 011,6 milliards à 2 333,3 milliards), sous l'effet notamment d'une hausse de 40,0 % des importations du secteur industriel (hors bois). La dégradation de la balance des services a également été modérée (déficit de 1 227,3 milliards, en hausse de 9,3 %). Pour la balance des revenus, la dégradation est consécutive à une aggravation du déficit des revenus primaires (+ 100,9 %, à 650,7 milliards), par suite d'une

baisse des revenus des investissements, attribuable notamment à une hausse des intérêts sur les dettes publiques et privées. Enfin, la dégradation du solde du compte financier est essentiellement liée à la baisse des « autres investissements » (déficit de 2 365,7 milliards, en hausse de 107,3 %).

L'excédent du solde budgétaire s'est creusé. Le solde budgétaire, base engagements, dons compris, a atteint 7,5 % du PIB, après 2,1 % en 2021. Les recettes budgétaires totales ont ainsi augmenté de 54,8 %, contre 23,6 % pour les dépenses totales, essentiellement grâce à une hausse de 88,1 % des recettes pétrolières. Ces dernières ont atteint 1 973 milliards, un niveau inférieur de 20 % à celui observé avant la baisse des cours de 2014-2015, mais supérieur de 50 % à celui observé en 2019. Les recettes non pétrolières ont quant à elles augmenté de 5,0 %, grâce notamment à un accroissement de 21,1 % des recettes issues des taxes sur le commerce international. La hausse des dépenses totales provient aux trois quarts de la hausse des dépenses courantes (+ 20,9 %, pour représenter 84 % des dépenses totales). Cette dernière émane pour plus de la moitié d'une hausse des subventions et transferts (+ 25,9 %), qui visent à contenir la hausse des prix des carburants, et pour près de 30 % d'une hausse des intérêts sur la dette publique (+ 52 %). Les autres postes de dépenses courantes ont augmenté plus modérément (+ 5,6 % pour les traitements et salaires, + 14,0 % pour les dépenses en biens et services). Enfin, les dépenses en capital ont elles aussi fortement augmenté (+ 50,7 %), surtout en raison des dépenses sur ressources extérieures (+ 71,6 %) qui ont redonné des marges de manœuvre à l'État congolais dans ce domaine. Le solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) s'est détérioré (passant d'un déficit de 14,3 à 17,4 % du PIB non pétrolier entre 2021 et 2022), tout comme le solde budgétaire de référence (passant d'un excédent de 0,7 % à un déficit de 1,8 % du PIB).

L'amélioration du solde budgétaire a contribué à une forte diminution de la dette publique du Congo. Alors qu'elle atteignait encore 97,7 % du PIB en 2021, elle a baissé à 84,5 % en 2022. Selon la BEAC, elle devrait poursuivre cette évolution en 2023 pour se situer à 79,9 % du PIB. Cette trajectoire baissière procède non seulement de la forte hausse des prix du pétrole (permettant une accélération des remboursements, indexés sur le cours du baril, auprès de certains créanciers privés), mais aussi d'une stratégie de conso-

Activité économique et inflation au Congo.

(en %)

	2020	2021	2022	2023
Variation annuelle du PIB	- 6,1	- 1,5	0,4	2,3
Inflation (en moyenne annuelle)	1,1	2,3	3,0	3,6

Note : Prévisions pour 2023

Source : BEAC.

lisation des finances publiques congolaises (notamment par la suppression des subventions au carburant, ouvrant des économies potentiellement équivalentes à 4,2 % du PIB non pétrolier entre 2023 et 2025, selon le FMI). Le Congo a par ailleurs apuré la totalité de ses arriérés bilatéraux et la quasi-totalité de ses arriérés auprès de créanciers privés externes. Les arriérés externes sont ainsi passés de 17,3 % du PIB en décembre 2021 à 3,6 % en décembre 2022, les montants restants étant constitués presque exclusivement des reliquats antérieurs aux restructurations relevant de l'Initiative pays pauvres très endettés – PPTE.

Le Congo a bénéficié de l'appui du FMI, avec une facilité élargie de crédit (FEC) approuvée en janvier 2022.

Cette dernière a donné lieu depuis à trois revues (juillet 2022, février 2023 et juillet 2023). Si ces revues ont été validées, ouvrant à des décaissements totaux de 226,8 millions de DTS (sur les 324 millions de DTS inscrits pour le programme économique prévu), le FMI estime que les performances ont été mitigées, voire faibles (lors de la revue de juillet 2023).

Si le secteur bancaire a encore gagné en dynamisme en 2022, des fragilités persistent.

Le bilan des établissements de crédit a crû de 14,1 % pour se porter à 2 773 milliards, grâce à une hausse de 39,7 % des opérations de trésorerie et interbancaires. Les crédits nets ont cependant augmenté moins franchement (+ 2,6 %). Le coefficient de rentabilité a poursuivi son amélioration (à 11,7 %, après 10,9 %), à l'appui notamment d'un résultat net en hausse de 23,8 %, et le taux de marge nette s'est élevé de 3,4 pp, pour atteindre 28,5 %. Cependant, après avoir nettement diminué en 2021 (- 36,5 %), les créances en souffrance ont de nouveau augmenté en 2022 (+ 9,1 %), portant leur taux net à 7,4 % (+ 0,5 pp). De même, le taux de provisionnement a diminué de 2,6 pp, à 61,7 %.

ENJEUX ET DÉFIS

Des progrès insuffisants en matière de développement humain affaiblissent les perspectives économiques à long terme. Outre la stagnation, voire la baisse, du niveau de vie de la population et l'augmentation de l'insécurité alimentaire, le Congo est parvenu à des avancées seulement modérées en matière d'éducation et d'espérance de vie. Après avoir progressé depuis le début des années 2000, l'espérance de vie à la naissance et le nombre moyen d'années d'éducation ont stagné, respectivement autour de 63,5 ans et de 6,2 années. Dans un contexte de marges budgétaires restreintes et de hausse des subventions, les autorités peinent à atteindre les cibles indicatives de dépenses sociales prévues dans le programme FEC du FMI, et l'objectif inscrit en décembre 2022 n'a pas été tenu.

Ces faibles progrès sont aggravés par des inégalités marquées. Selon la Banque mondiale, le Congo est un des pays les plus inégalitaires de la CEMAC : entre 2019 et 2021, le percentile le plus aisé de la population percevait 20,5 % du revenu total, et la moitié la moins aisée en recevait 9,9 %. Seule la Centrafrique se révèle plus inégalitaire, avec des parts respectives de 31,0 % et 7,6 %.

Le Congo est par ailleurs un des pays les vulnérables au changement climatique, et ses faibles marges de manœuvre budgétaires limitent ses capacités d'adaptation. Il est classé 174^e sur 185 à l'indice mondial d'adaptation (*Notre Dame Global Adaptation Index* – ND-GAIN, 2021), 152^e sur 185 en matière de vulnérabilité et 185^e sur 192 pour la préparation. Le pays subit régulièrement des inondations dévastatrices (comme en 2019 et 2020), et les hausses de température y sont d'ores et déjà plus prononcées que dans le reste de l'Afrique centrale (+ 0,67 °C entre 1990 et 2020, contre + 0,38 °C en moyenne en Afrique centrale, selon la Banque africaine de développement – BAfD). Les besoins de financement pour l'adaptation au changement climatique pourraient s'élever au Congo à 3,8 milliards de dollars US sur la période 2022-2030, soit environ 3 % du PIB annuel (source BAfD).

La diversification de l'économie congolaise demeure donc impérative pour répondre à ces différents défis. La dépendance du pays au secteur pétrolier l'expose à des risques économiques à la fois à court terme (par les

fluctuations de prix, qui ont largement affecté les performances économiques au cours de la dernière décennie) et à long terme (par la transition énergétique mondiale, qui pourrait entraîner une dépréciation de son stock de pétrole). Le Plan national de développement (PND) pour la période 2022-2026 vise les secteurs de l'agriculture, du tourisme, ainsi que le développement industriel et l'économie numérique pour diversifier l'économie.

La protection et la valorisation des forêts congolaises peuvent non seulement contribuer à la préservation de la biodiversité mondiale, mais également constituer une voie de diversification de l'économie du pays. Le Congo a déjà démontré être actif en matière de protection de sa surface forestière (qui couvre environ les deux tiers du pays), puisque, selon les données de la Banque mondiale, environ 36,7 % du territoire est concerné par des aires protégées (ce qui place le pays au 25^e rang mondial, et au premier rang de la CEMAC). Le Congo pourra notamment s'appuyer sur le développement de nouveaux instruments de financements bilatéraux et multilatéraux destinés à favoriser la protection des forêts et à stimuler l'emploi dans les activités liées à leur exploitation durable. Il préside, depuis 2017, la Commission climat du bassin du Congo (CCBC), dont le projet de Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, qui a rassemblé à la COP26 1,5 milliard de dollars US d'engagements sur quatre ans, est le principal outil financier. Il a également signé un accord avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale (pour un montant de 41,8 millions de dollars US – selon la BAfD, novembre 2022).

La fragilité des comptes publics congolais est susceptible de freiner le développement du pays. Si le FMI estime que la dette du pays demeure viable (notamment grâce aux limites fixées par le programme FEC en matière d'endettement non concessionnel²), la trajectoire de cette dernière apparaît incertaine. Elle reste en effet fortement tributaire des résultats de l'audit des arriérés et des passifs contingents du pays, qui peuvent induire d'une année sur l'autre d'importantes variations et des révisions du stock de dettes. Elle dépend également des variations du cours du pétrole : la forte diminution de la dette observée en 2021 et 2022 résulte en grande partie de l'indexation des remboursements d'une partie de la dette externe sur les prix du pétrole. En outre, bien que le pays ait remboursé la quasi-totalité de ses arriérés extérieurs, et n'en ait pas

² Un prêt est dit concessionnel lorsque le taux d'intérêt est inférieur aux taux du marché.

accumulé de nouveaux, depuis le début du programme FEC, les arriérés intérieurs représentaient encore 20,3 % du PIB à fin 2022 (d'après le FMI – troisième revue de l'accord sur FEC).

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Le pays a élaboré et adopté un nouveau Plan national de développement (PND) pour la période 2022-2026.

Ce plan s'articulera autour de six piliers : i) l'agriculture au sens large ; ii) l'industrie ; iii) les zones économiques spéciales ; iv) le tourisme ; v) l'économie numérique ; et vi) la promotion immobilière. Le PND 2018-2022 s'articulait autour de trois axes stratégiques : i) la gouvernance ; ii) l'éducation ; et iii) la diversification de l'économie. Le nouveau PND a évalué les résultats du précédent comme étant « globalement faibles », du fait notamment d'une capacité administrative limitée, de prix du pétrole trop bas et des effets de la pandémie de Covid-19. Le document insiste également sur l'absence de données statistiques fiables, qui empêchent d'établir et d'évaluer des cibles à atteindre. Concernant la mise en place du PND, le document recommande notamment de prioriser les projets, d'éviter la dispersion des ressources et de renforcer l'appareil statistique du pays.

Les bailleurs multilatéraux et bilatéraux soutiennent le Congo dans la mise en œuvre de son Plan national de développement.

La Banque mondiale a augmenté ses engagements, qui passent de 575 millions de dollars US en 2022 à 756 millions en 2023. Elle finance douze projets dans le pays, avec un ciblage particulier sur la protection sociale et de la santé (38 %). Elle soutient également le projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), lancé début 2023, et qui vise à améliorer l'accès à l'Internet haut débit (avec le soutien de la Banque européenne d'investissement – pour 35 millions d'euros – et de l'Union européenne – 15 millions d'euros). En février 2023 a été inaugurée l'interconnexion par fibre optique entre la Centrafrique et le Congo, dans le cadre du projet *Central African Backbone* (CAB), cofinancé par l'Union européenne et la BAfD. En 2022, la France a accordé un prêt de soutien budgétaire au Congo, de 67,5 millions d'euros, et a signé, en 2023, de nouveaux engagements de financement, notamment dans le cadre du programme Kopekoba dont l'objectif est de préserver le Bassin du Congo (65 millions d'euros). Le Congo représentait, entre 2016 et 2022, le deuxième portefeuille d'engagements de l'Agence française de développement (AFD)

en Afrique centrale (483,7 millions d'euros, soit 18 % des engagements de la zone). En 2022, les projets financés par l'AFD ont visé notamment à améliorer l'accès à l'eau potable à Brazzaville, à construire et équiper l'Institut national du travail social, et à améliorer le processus de planification des usages des terres rurales.

Le secteur de l'énergie continue d'attirer les investissements privés.

En 2023, des protocoles d'accord ont été signés avec diverses entreprises, notamment Technip (afin de valoriser le projet de production de gaz naturel liquéfié porté par Eni), Hydro Opération International Congo (pour la gestion de la centrale hydroélectrique du Djoué, en vue d'augmenter la capacité de production au-delà de 14 mégawatts), ou encore Builders Diawara Solar, en vue de construire un réservoir d'eau à Pointe-Noire.

Le Congo est concerné par un grand nombre des projets intégrateurs de la CEMAC.

S'agissant du premier programme de projets intégrateurs, si les chantiers du corridor Brazzaville-Ouessou-Bangui-N'Djamena sont à un stade avancé de réalisation, les travaux pour la partie congolaise de l'Université Inter-États Cameroun-Congo restent à finaliser. L'aménagement du port sec de Dolisie (corridor –Gabon-Congo) et l'aménagement hydroélectrique de Chollet sont en cours de recalibrage sous forme de partenariat public-privé. S'agissant du deuxième programme de projets intégrateurs (pour la période 2023-2028), le Congo est concerné par la moitié des 12 projets sélectionnés, à savoir : la deuxième phase d'aménagement du corridor Congo-Centrafrique-Tchad, la construction de la route Ndendé-Doussala dans le corridor Libreville-Brazzaville, la construction de voies d'accès aux ponts route-rail (avec la République démocratique du Congo), les aménagements fluviaux et portuaires sur le fleuve Congo, la connexion électrique entre Grand Poubara et Imboulou (Gabon-Congo) et l'appui au développement de la filière bois dans le bassin du Congo.

ANNEXE

Congo – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et variations en %)

	2019	2020	2021	2022
Ressources	11 190,8	8 603,1	11 620,8	14 140,4
PIB nominal	8 226,8	6 400,9	8 323,6	10 400,3
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>3 648,0</i>	<i>2 070,8</i>	<i>3 060,6</i>	<i>4 565,8</i>
Importations de biens et services	2 963,9	2 202,2	3 297,3	3 740,1
Biens	1 989,5	1 602,8	2 011,6	2 333,3
Services	974,4	599,4	1 285,7	1 406,9
Emplois	11 190,8	8 603,1	11 620,8	14 140,4
Consommation finale	3 128,3	3 179,5	3 967,9	4 044,8
Publique	398,1	304,2	677,6	490,9
Privée	2 730,2	2 875,3	3 290,2	3 553,9
Formation brute de capital fixe ^{a)}	3 067,8	2 437,8	3 342,0	3 828,2
Publique	142,2	186,4	297,5	395,8
Privée	2 779,4	2 104,1	2 896,2	3 283,2
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>1 020,5</i>	<i>357,4</i>	<i>1 097,2</i>	<i>1 214,3</i>
Variations de stocks	146,2	147,2	148,2	149,2
Exportations de biens et services	4 994,7	2 985,8	4 311,0	6 267,4
Biens	4 839,2	2 851,1	4 148,6	6 087,9
Services	155,5	134,8	162,4	179,5
Épargne intérieure brute	5 098,5	3 221,4	4 355,7	6 355,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	2 030,8	783,6	1 013,7	2 527,2
Revenus des facteurs	- 825,1	- 36,1	- 323,9	- 650,7
Épargne intérieure nette	4 273,4	3 185,2	4 031,8	5 704,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	37,3	38,1	40,2	36,8
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	- 0,2	- 6,1	- 1,5	0,4
Déflateur du PIB	0,0	- 0,2	0,3	0,2
Prix à la consommation, en moyenne	2,3	1,1	2,3	3,0

a) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Congo – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
Recettes et dons	2 044,4	1 373,2	1 781,1	2 763,0
Recettes budgétaires	1 987,8	1 273,2	1 749,8	2 709,0
Recettes pétrolières	1 295,1	651,0	1 049,0	1 973,0
dont impôt sur les sociétés et redevance	48,8	41,0	47,2	210,2
Recettes non pétrolières	692,7	622,2	700,8	736,0
dont recettes non fiscales	35,3	59,3	43,2	56,0
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	56,6	100,0	31,3	54,0
Dépenses totales et prêts nets	1 604,3	1 437,9	1 606,2	1 985,0
Dépenses courantes	1 354,7	1 223,6	1 379,2	1 668,1
Salaires	349,3	351,5	359,0	379,0
Intérêts	241,9	80,0	152,0	231,0
Sur la dette intérieure	23,6	35,0	75,0	115,0
Sur la dette extérieure	218,3	45,0	77,0	116,0
Autres dépenses courantes	763,5	792,1	868,2	1 058,0
Dépenses en capital	249,6	214,3	227,0	317,0
Dépenses budgétaires	102,9	119,3	136,7	162,0
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	146,7	95,0	90,3	155,0
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) ^{a)}	748,5	- 24,7	310,9	995,0
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	440,1	- 64,7	174,9	778,0
Arriérés	331,4	362,8	625,0	- 983,2
Arriérés intérieurs	116,9	323,2	549,7	- 779,7
Arriérés extérieurs	214,5	39,7	75,3	- 203,5
Solde base caisse ^{c)}	771,4	298,1	799,9	- 205,2
Financement	- 806,4	- 333,1	- 834,9	55,2
Financement intérieur	- 701,4	- 123,1	- 793,2	348,4
Bancaire	- 68,8	321,4	251,2	46,1
Non bancaire	- 632,6	- 444,5	- 1 044,4	302,3
Financement extérieur	- 105,0	- 210,1	- 41,7	- 293,2
Tirages sur emprunts	278,0	76,0	59,0	266,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 458,0	- 338,8	- 196,7	- 785,0
Réaménagement de la dette extérieure	75,0	52,7	96,0	225,8
Divers	35,0	35,0	35,0	150,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	24,2	19,9	21,0	26,0
Recettes pétrolières	15,7	10,2	12,6	19,0
Dépenses courantes	16,5	19,1	16,6	16,0
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	5,3	- 1,0	2,1	7,5
Dette publique	74,6	103,1	97,7	84,5

a) Solde primaire = recettes budgétaires – dépenses courantes (hors intérêts sur dette extérieure) – dépenses budgétaires en capital – dépenses de restructuration – prêts nets.

b) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales et prêts nets.

c) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

Source : BEAC.

Congo – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	1 282,1	812,0	691,3	1 889,3
1 - Biens et services	2 030,8	783,6	1 030,6	2 554,9
Balance des biens	2 849,7	1 248,2	2 153,9	3 782,3
Exportations de biens FOB	4 839,2	2 851,1	4 165,4	6 115,5
<i>dont : pétrole</i>	4 390,6	2 444,6	3 621,9	5 537,9
<i>bois tropicaux</i>	141,0	155,6	181,5	196,7
<i>cuivre</i>	53,7	29,6	45,5	43,3
<i>gaz</i>	22,3	23,2	55,4	32,1
Importations de biens CAF	- 2 355,6	- 1 710,1	- 2 423,6	- 2 753,3
Importations de biens FOB	- 1 989,5	- 1 602,8	- 2 011,6	- 2 333,3
<i>dont : secteur pétrolier</i>	- 1 008,2	- 623,0	- 738,9	- 785,7
<i>secteur public</i>	- 274,8	- 307,2	- 313,4	- 313,5
Balance des services	- 818,9	- 464,6	- 1 123,3	- 1 227,3
<i>dont fret et assurances</i>	- 359,3	- 107,2	- 412,0	- 419,9
2 - Revenus primaires	- 825,1	- 36,1	- 323,9	- 650,7
<i>dont intérêts sur la dette</i>	- 218,3	- 45,0	- 77,0	- 116,0
3 - Revenus secondaires	76,4	64,5	- 15,4	- 14,9
Administrations publiques	74,4	70,8	- 9,9	- 9,6
Autres secteurs	2,0	- 6,3	- 5,6	- 5,3
b - Compte de capital	46,4	4,1	26,5	54,0
c - Compte financier	- 969,0	- 875,4	- 1 113,5	- 2 313,9
Investissements directs	- 1 084,1	- 576,7	28,8	52,6
Investissements de portefeuille	96,1	106,3	- 0,8	- 0,8
Autres investissements	19,0	- 405,0	- 1 141,5	- 2 365,7
Financement exceptionnel (pour mémoire)	289,5	92,4	171,3	22,3
d - Erreurs et omissions nettes	- 372,2	- 110,7	95,9	220,5
e - Solde global (a + b - c + d)	- 12,7	- 170,0	- 299,8	- 150,1
Solde courant (en % du PIB)	15,6	12,7	8,3	18,2
Solde global (en % du PIB)	- 0,2	- 2,7	- 3,6	- 1,4

Source : BEAC.

Congo – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
Court terme	561	546	594	609
Moyen terme	498	537	558	579
Long terme	23	31	84	85
Total	1 082	1 114	1 237	1 273

Source : BEAC.

Congo – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XAF))

Actif	2020	2021	2022	Passif	2020	2021	2022
Valeurs immobilisées	315	331	341	Capitaux permanents	336	395	456
Opérations avec la clientèle	1 215	1 281	1 314	<i>dont fonds propres</i>	<i>187</i>	<i>283</i>	<i>394</i>
<i>dont créances nettes en souffrance</i>	<i>140</i>	<i>89</i>	<i>97</i>	Opérations avec la clientèle	1 623	1 687	2 027
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	621	729	1 019	Opérations diverses	89	111	140
Autres postes de l'actif (sommes déductibles des capitaux permanents et opérations diverses)	70	88	99	Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	173	236	150
Total	2 221	2 430	2 773	Total	2 221	2 430	2 773

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Congo – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	72,6	62,4	61,6
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	6,0	10,9	11,7
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	14,5	25,1	28,5
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	21,7	17,3	17,2
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	11,5	6,9	7,4
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	53,0	64,3	61,7

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Congo – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2020	2021	2022
1. Produits bancaires	3 137	298	294
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	8	11	19
Produits sur opérations avec la clientèle	79	101	100
Produits sur opérations de crédit-bail et de location simple	2	3	3
Produits sur opérations diverses	3 030	159	163
Produits du portefeuille titres et des prêts à souscription obligatoire	18	24	9
2. Charges bancaires	2 997	127	107
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	6	7	8
Charges sur opérations avec la clientèle	12	11	13
Charges sur opérations de crédit-bail et de location simple	2	2	2
Charges sur opérations diverses	2 976	105	82
Charges sur ressources permanentes	2	1	1
3. Produit net bancaire (1 - 2)	140	171	187
4. Produits accessoires nets	6	7	9
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	146	179	196
6. Frais généraux	88	92	101
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	13	15	14
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	44	72	81
9. Provisions nettes sur risques	27	11	62
10. Rentrées sur créances abandonnées/pertes sur créances irrécouvrables	2	- 1	17
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	19	60	36
12. Résultat exceptionnel net	4	- 9	- 5
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	3	35
14. Impôts sur les bénéfices	3	11	12
15. Résultat net (11 + 12 + 13 - 14)	20	43	53

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Congo– Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	16,4	21,8	23,0
Rapport de liquidité	174,4	175,9	173,6

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.